

stabilisateur sur les relations euro-américaines, il n'en reste pas moins que de longues années d'attentions particulières ont créé des habitudes et des espoirs qui pourraient retarder les efforts que fait l'Allemagne pour s'adapter à une situation internationale très différente.

N'oublions pas que le concept de l'haltère, ou des deux piliers, est d'invention américaine. Chacun des gouvernements américains de l'après-guerre s'est efforcé à sa façon d'encourager une plus grande intégration européenne, à condition toutefois que cette unification réponde aux grandes orientations de la politique étrangère américaine. En pratique, cela pourrait suggérer que les États-Unis se réservent l'approbation des engagements de l'Europe à l'échelle mondiale, ce qui équivaldrait au droit de veto à l'égard de politiques étrangères et d'attitudes nettement contraires aux leurs.

Les inconséquences et les contradictions de la politique américaine à l'égard de l'Europe se sont clairement manifestées durant la période Nixon-Kissinger. M. Kissinger est largement admiré et respecté en Europe pour ses brillants succès comme dépanneur et artisan de la paix. Mais sa politique européenne n'a pas complètement réussi et les espoirs soulevés par son discours de 1973 sur l'«Année de l'Europe» ne se sont pas réalisés. Il s'est écoulé un an avant que son agenda de travail lui permette de reprendre la discussion du projet de la «Charte de l'Atlantique», et le résultat de ces entretiens a été moins qu'impressionnant. Les tensions euro-américaines qui s'étaient accrues du fait des «chocs monétaires» de 1971, du conflit au Moyen-Orient et de la crise de l'énergie ont été récemment exacerbées par la crise de Chypre.

De telles circonstances semblaient souligner le besoin d'un front commun européen, et le défaut de s'accorder sur une commune politique énergétique a embarrassé la Communauté des Neuf. Par ailleurs, chaque fois que les Neuf ont réussi à s'accorder et à présenter une politique commune, l'administration Nixon les a accusés d'une «attaque concertée» contre les États-Unis!

### Centres de puissance

Selon le système pentagonal d'équilibre de puissance envisagé par Nixon-Kissinger, les cinq centres de puissance devraient avoir à peu près la même importance, mais cela n'est pas le cas actuellement et ne le sera pas avant très longtemps. La Chine, le Japon et la Communauté européenne fonctionnent à des niveaux de rendement bien inférieurs à ceux des États-Unis et

de l'Union Soviétique. La tendance depuis quelques années est au règlement des crises par les superpuissances, c'est-à-dire que les Américains et les Russes ensemble tâchent d'en arriver à une entente commune sur une solution qu'ils invitent ensuite les parties au conflit [et tous autres États intéressés] à accepter. Il en a été de même aussi lors de quelques crises antérieures, mais le procédé semble en voie de se standardiser. Ce sont les pratiques de ce genre qui illuminent la célèbre remarque de M. Kissinger, voulant que l'Europe ait des intérêts régionaux tandis que les États-Unis ont des responsabilités mondiales.

Il serait difficile à l'heure actuelle de contredire cette assertion. A moins que la Communauté des Neuf ne réussisse à adopter des positions communes à l'égard de problèmes d'ordre mondial qui ne se rapportent pas directement à l'Europe, elle devra forcément se cantonner dans un rôle régional. Or, même si les Neuf se résignaient à une telle compression de leurs responsabilités, les dernières crises, par exemple au Moyen-Orient, au Portugal et à Chypre, ont effectivement démontré que la sécurité d'une zone donnée ne saurait toujours être assurée conformément à la démarcation traditionnelle des régions.

C'est là un des principaux problèmes de l'OTAN qui demeure toujours le grand cadre d'organisation du dispositif de défense euro-américain. Est-il réaliste de penser que la sécurité d'un pays quelconque de l'OTAN peut se restreindre à telle ou telle région bien délimitée? Est-il possible de distinguer nettement de nos jours entre les problèmes de sécurité d'ordre régional et mondial? Ce n'est certes pas sans raison que les Européens ont pu prétendre que la guerre du Vietnam ne les regardait pas, bien qu'elle parût être d'intérêt capital pour les États-Unis. Et que dire du Moyen-Orient d'où l'Europe de l'Ouest tire ses approvisionnements de pétrole? Est-ce qu'un conflit dans ce secteur ne revêt pas la même importance pour tous les pays de l'OTAN? Quant au présent conflit à Chypre, ne se déroule-t-il pas au sein des territoires de l'OTAN? Est-ce un problème régional ou mondial? Les Européens doivent-ils ranger les cas de ce genre dans la catégorie des problèmes mondiaux que les superpuissances sont les plus aptes à régler ou doivent-ils se charger de régler eux-mêmes de tels différends et, dans ce cas, par le truchement de quelle organisation et par quels moyens?

Ces questions se situent parmi les problèmes généraux d'intervention et de solution des crises mondiales qui dépassent de beaucoup la portée de cet article. On ne saurait toutefois nier leur pertinence pour